



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Les-travailleurs-de-l-AFPC-Qc-font-preuve-d-une-grande-solidarite>

Les travailleurs de l'AFPC-Qc font preuve d'une grande solidarité

- Communiqués -



Date de mise en ligne : mardi 10 juin 2014

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 10 juin 2014 - Plus de 20 000 \$ en dons ont été recueillis lors du Congrès triennal de la section québécoise de l'Alliance de la fonction publique (AFPC-Québec) afin de soutenir la défense des travailleurs de la MMA arrêtés en lien avec la tragédie de Lac-Mégantic.

« Je salue la grande générosité des militants de l'AFPC-Québec. Nous sommes tous dans le même bateau. Avec la déréglementation, le gouvernement fédéral met en danger la sécurité des citoyens. On l'a vu dans l'industrie ferroviaire, on le craint dans le transport aérien, dans l'inspection des aliments. Les membres de l'AFPC-Québec sont bien placés pour le savoir. Les simples travailleurs ne doivent pas servir de boucs émissaires, ils ont droit à une défense pleine et entière », fait valoir le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy.

Rappelons que le 12 mai dernier, trois employés de la MMA, dont les deux syndiqués Thomas Harding et Richard Labrie, ont été arrêtés, accusés de négligence criminelle. On les a fait défiler le lendemain menottes aux poignets devant la population de Mégantic pour être accusés de négligence criminelle. Le président de la compagnie Ed Burkhardt s'en sauve. Le gouvernement fédéral conservateur, qui a autorisé la conduite à un seul homme sans même mener une enquête, s'en sauve aussi.

« Ce genre de poursuite criminelle peut briser des vies. Soyons solidaires de ces travailleurs. Nous invitons tous ceux qui le peuvent à faire des dons pour aider à leur assurer la meilleure défense », fait valoir le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy. Il est possible de faire un don en ligne, via paypal, sur le site www.justicemetallosdurail.org. Des chèques peuvent aussi être envoyés à l'ordre du Syndicat des Métallos, avec la mention « Justice pour les travailleurs métallos du rail » au 565, boulevard Crémazie Est, bureau 5100, Montréal, H2M 2V8.